



FMJI30

CATALOGUE DE FORMATIONS 2019-2020



AVEC LE SOUTIEN DE



ACCI PLUS
PATRIMOINE

BIENVENUE À LA FMJI30

La FMJI30 est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle regroupe des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) exerçant à titre individuel, agréés et assermentés dans le département du GARD.

Elle œuvre pour la protection juridique (tutelle, curatelle et autres mesures d'accompagnement judiciaire...) des personnes les plus vulnérables afin de les reconnaître, les soutenir et les protéger.

Elle est adhérente à la FNMJI laquelle s'efforce de faire connaître et reconnaître le métier de MJPM auprès du Grand Public (www.fnmji.fr).

La FMJI30 s'investit concrètement auprès des personnes protégées et des familles, des magistrats et de l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels.

La FMJI30, forte de la reconnaissance des professionnels de la protection juridique des majeurs, milite pour la reconnaissance d'un statut clair pour tous les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs Indépendants.

Ses missions :

- Proposer et garantir une formation continue, en sa qualité d'organisme de formation **favorisant ainsi le développement des compétences.**
- Coordonner l'action de tous ses adhérents, les MJPM du Gard.
- S'investir dans les relations entre la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la DRJSCS Occitanie et les Tribunaux d'Instance du Gard.
- Développer l'information et la communication pour une meilleure compréhension de la profession grâce à une large visibilité vers l'extérieur via ses réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter).

LE MOT DE DANIELLE MOREL, LA PRÉSIDENTE DE LA FMJI 30

“ Désignés souvent dans des situations complexes et délicates, confrontés à la précarité, à la vulnérabilité, et à l'isolement familial, nous nous appliquons à mettre tout en œuvre au profit des personnes placées sous protection juridique et cela dans le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux et de la dignité des personnes. ”

24 SEPTEMBRE 2019

Contrats obsèques : le contour des nouvelles dispositions issue de la loi de Mars 2019. Éviter les pièges des primes «exagérées», des simples capitaux décès et de la fiscalité.

Modification des régimes des indépendants : Cipav et Sécurité Sociale des Indépendants qu'est ce qui change ? Faut-il migrer tout de suite vers la SSI ?

28 NOVEMBRE 2019

Démembrement de propriété et indivision : différences de statut. Droits et devoirs de chaque partie. Avantages et contraintes respectives.

Optimisation de rémunération du mandataire : présentation des différents outils d'optimisation de la rémunération du mandataire suite à la réforme de la loi PACTE.

5 DÉCEMBRE 2019

Service des majeurs protégés du Crédit Agricole : Présentation du service et de la télétransmission – Des coordonnées pour accompagner les MJPM.



FORMATION NATIONALE FMJI

2 AVRIL 2020

Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser
par Laurence Libeau.

16 AVRIL 2020

Actualité fiscale : comme chaque année, nous présenterons les nouveautés en matière de déclarations fiscales, les subtilités et pièges à éviter. Cette formation peut être suivie d'une permanence pour répondre aux cas particuliers que peuvent rencontrer certains mandataires dans le cadre de l'établissement des documents fiscaux.

JUIN 2020

1^{ère} quinzaine
(date communiquée ultérieurement)

Environnement juridique et fiscal des produits de placement : produits financiers bancaires, produits immobiliers et assurances vie. Particularités, fiscalité et intérêts de chacun.

Responsabilité civile et pénale
ou autre sujet à définir.

OCTOBRE 2020

1^{ère} quinzaine
(date communiquée ultérieurement)

La Gestion du Stress et des conflits par l'ORIFF PL.

NOVEMBRE 2020

1^{ère} quinzaine
(date communiquée ultérieurement)

Environnement juridique et fiscal des produits d'assurance habitation, santé et prévoyance : particularités, limites de garantie, superposition de garanties.

Protection juridique des mandataires : analyse des particularités relevant de la protection des majeurs et de la gestion de leurs capitaux.

Nous pouvons affiner le programme en fonction de vos préoccupations et suggestions.

Mail : contact@fmji30.fr // **Site** : www.fmji30.fr

INSCRIPTION À LA FORMATION NATIONALE

Le 2 avril 2020 à Paris

« **Exercer son métier
de MJPM sans s'épuiser** »

Coût par participant :
180€ (adhérent FMJJI) ou
250€ (non adhérent).

Demande de prise en charge
du coût de la formation
par le FIF PL : informations
disponibles sur fmjji30.fr

Inscription sur :
www.fmjji.fr



INSCRIPTION AUX FORMATIONS GRATUITES DE LA FMJJI30

Informations sur le participant à remplir en majuscules.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

N° DE SIRET :

COURRIEL :

TEL :

INSCRIPTION À LA FORMATION DE LA FMJJI 30 DU :

Bulletin à renvoyer signé à l'adresse suivante :
kaczmarekcharles@gmail.com pour confirmation.

FAIT À : LE :

SIGNATURE :

FMJJI GARD

contact@fmjji30.fr

85 allée Norbert Wiéner - Parc Georges Besse
Maison des Professions Libérales 30900 NIMES
N° Activité Formateur : 76340945434
N°SIRET : 829 997 576 00014

FMJJI

contact@fmjji.fr